



Bern, le 4 juin 2018

Communiqué de presse : Stop au dumping à l'exportation!

Ce mercredi 6 juin 2018, le Conseil des États prendra une décision importante concernant le futur de l'industrie laitière suisse. Suite à cette décision, l'Interprofession du lait (IP Lait) sera éventuellement obligée de mettre en place un système d'ajustement des quantités.

Jusqu'à présent, l'Interprofession n'a pas réussi à éviter les surplus structurels sur le marché du lait. Les personnes qui en souffrent le plus sont les producteurs de lait, chez nous comme à l'étranger. L'industrie de la transformation ainsi que la grande distribution profitent quant à elles de cette situation. Il est tout à fait scandaleux que des produits laitiers de haute qualité soient liquidés à l'étranger à prix cassés!

Les exportations de beurre sont un thème récurrent depuis une dizaine d'années. Les producteurs doivent payer pour permettre, en cas de surplus, de baisser les prix du beurre pour qu'il puisse ensuite être écoulé sur le marché mondial à prix cassés. Cette année, pour pallier à ces problèmes de surplus, Emmi a annoncé dans sa newsletter aux producteurs qu'à partir du mois de juillet, Emmi augmentera les prélèvements de marketing d'un centime pour financer les exportations de beurre.

Un chapitre encore moins glorieux sont les exportations de fromage suisse à prix cassés! Depuis de nombreuses années, des centaines de tonnes de fromage à pâte mi-dure sont par exemple bradées en Italie pour un prix inférieur à 3 francs par kilo. Voici un extrait des statistiques de la direction générale des douanes (DGB):

Exportations de fromage à pâte mi-dure vers l'Italie:

janvier 2018: 162 tonnes, 2.90 CHF/kg

février 2018: 155 tonnes, 2.40 CHF/kg

mars 2018: 145 tonnes, 2.80 CHF/kg

avril 2018: 123 tonnes, 2.60 CHF/kg

Ce dumping à l'exportation est rendu possible non seulement par le prix misérable que les paysans reçoivent pour le lait du segment B, mais également parce que la Confédération soutient encore financièrement ce lait transformé en fromage (plus d'un million de francs suisses par année).

La situation serait différente si la quantité de lait livrée correspondait à la demande réelle du marché pour des produits à forte valeur ajoutée. Pour ce faire, il faudrait mettre en place un système d'ajustement des quantités. L'Interprofession a jusqu'à présent empêché la mise en place d'un tel système. Le contrat-type d'achat de lait, bien qu'ayant été déclaré obligatoire et contraignant par la Confédération, qui devrait être appliqué depuis l'année dernière déjà, n'apporte pas non plus d'amélioration à la situation des surplus. Ce système comprend de trop grandes failles.

Ce mercredi 6 juin, le Conseil des États statuera sur trois interventions qui exigent la mise en place d'un système d'ajustement des quantités. Un tel instrument permettrait de balayer une fois pour toutes ces scandaleuses exportations à prix cassés. C'est avec consternation que nous apprenons que M. Graber, président du conseil d'administration d'Emmi, argumente précisément contre ces trois interventions devant le Conseil des États. Emmi écrivait pourtant dans sa newsletter aux producteurs que l'entreprise assume la plus grande fonction de régulation des quantités de lait au niveau suisse. Cela est fort possible, mais pourquoi Emmi ne veut-elle pas renoncer à cette fonction? Cette fonction ne serait-elle pas un marché lucratif pour elle?

Nous demandons au Conseil des États de stopper le plus rapidement possible ces exportations de beurre et de fromage à prix cassés et de soutenir ce mercredi les interventions visant à mettre en place un système d'ajustement des quantités.

Lors des dix dernières années, l'Interprofession du lait n'est pas parvenu à résoudre cette problématique. Sans une pression politique, rien n'y changera.

- Les exportations à prix cassés ruinent la renommée des produits laitiers suisses!
- Elles coûtent beaucoup d'argent aux producteurs ainsi qu'à l'État.
- Elles mettent également sous pression les paysans hors de nos frontières.
- Ce dumping à l'exportation ne correspond pas à une stratégie de qualité crédible!
- Ces exportations sont inutiles, car avec un système d'ajustement des quantités au niveau national, elles seraient rendues obsolètes.

Contacts:

Uniterre, Rudi Berli : 078 707 78 83 (DE/FR)

Uniterre Commission lait, Berthe Darras : 079 904 63 74 (FR)

Bäuerliche IG für fairen Milchmarkt BIG-M, Martin Haab : 079 236 84 11 (DE)